

Réf: Dossier N° 063673

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IMRAN ECOTECH »

Siège social Abidjan, Bingerville, RESIDENTIEL CITE  
MARABOUT, Lot 479, Ilot 124

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 17 décembre 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 17 décembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IMRAN ECOTECH »

Objet : INFORMATIQUE  
TELECOMMUNICATIONS  
LOGISTIQUE (TRANSPORT)  
IMPORT/EXPORT  
DEVELOPPEMENT DURABLE  
COMMERCE  
GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou en partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société ivoirienne ou étrangère ayant un objet similaire ou connexe, exerçant des activités ou opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, sous quelque forme que ce soit;
- Et plus généralement, toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou tout autre objet similaire ou connexe de nature à favoriser directement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, RESIDENTIEL CITE  
MARABOUT, Lot 479, Ilot 124

Dirigeant(s) : M BOHOUSSOU KODOMAN JORDAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08263 du 17/12/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°40714/GTCA/RC/2021 du 17/12/2021

